

Déclaration du CII sur la nécessité de protéger les travailleuses de la santé contre la violence sexiste à la suite du meurtre tragique d'une femme médecin en Inde

16 août 2024 – Suite à l'horrible viol et au meurtre d'une femme médecin stagiaire au RG Kar Medical College and Hospital à Kolkata, le Conseil International des Infirmières (CII) exprime ses graves inquiétudes quant aux niveaux croissants de violence basée sur le genre à l'encontre des travailleuses de la santé dans le monde entier.

À la suite de la tragédie survenue en Inde, des infirmières, des élèves infirmières et des sages-femmes de l'État du Bengale occidental se sont jointes aux manifestations et soutiennent la grève de la Federation of Resident Doctors Association (FORDA), qui demande que justice soit rapidement rendue à la victime et que le gouvernement accélère l'enquête, impose la peine la plus sévère aux accusés et adopte une législation visant à protéger les professionnels de la santé dans l'exercice de leurs fonctions. En Inde, environ 30 % des médecins et 80 % des infirmiers sont des femmes.

La Dre Pamela Cipriano, présidente du CII, a déclaré :

"Le CII adresse ses condoléances et son soutien à ses collègues médecins en Inde. Nous sommes choqués et indignés par cette nouvelle tragique, mais elle n'est malheureusement pas sans précédent. L'Inde a un lourd passé en matière de violence sexiste et d'attaques contre les travailleuses de la santé. Nous soutenons nos collègues en Inde dans leur demande de législation visant à protéger les travailleuses de la santé sur le lieu de travail et à mettre un terme à toute violence sexiste.

Chaque personne a le droit de travailler dans un environnement sûr et, comme nous l'avons indiqué dans notre prise de position sur la [prévention et la gestion de la violence au travail](#), nous soutenons l'élaboration de politiques qui reflètent une "tolérance zéro" à l'égard de la violence sous toutes ses formes".

Howard Catton, directeur général d'ICN, a ajouté :

"Le CII a contribué à un rapport de l'OMS sur la [politique et la gestion du personnel de santé dans le contexte de la réponse à la pandémie de COVID-19](#), qui comprenait un certain nombre de références à la violence et à ce que les

systemes de santé devraient faire pour la soutenir, la surveiller et en rendre compte.

Le CII a également fait pression pour que les droits des professionnels de la santé soient inclus dans la [Charte de la Journée mondiale de la sécurité des patients 2020](#), qui souligne la menace croissante de la violence dans les établissements de soins de santé et appelle les gouvernements et les responsables locaux des services de santé à prendre des mesures pour mieux protéger la santé. Nous avons appuyé cette démarche dans notre déclaration de position sur la [sécurité des patients](#), en affirmant que la sécurité des patients et la sécurité du personnel de santé sont inextricablement liées et que la sécurité du personnel doit être intégrée et alignée sur les stratégies et les politiques en matière de sécurité des patients.

Depuis la pandémie, la menace de la violence sexiste n'a pas disparu. Les travailleuses de la santé doivent être à l'abri de la menace de la violence sur le lieu de travail. Nous ne pouvons tout simplement pas commencer à remédier à la pénurie mondiale d'infirmières si nous ne disposons pas de lieux de travail sûrs !

ICN • CIE • CII

3, Place Jean Marteau, 1201 Genève - Suisse - Tel.: +41 22 908 01 00
Fax: +41 22 908 01 01 - courriel: icn@icn.ch - site internet: www.icn.ch